



EPE ALGERIETELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BLIDA

Lettre de consultation N° 54 /2022 du(RELANCE)

Nif N° : 0021600180833716001

La direction opérationnelle des télécommunications de la wilaya de Blida vous invite à participer à la lettre de consultation portant sur : **ACQUISITION ARMEMENT.**

Désignation	Quantités/Unités
Pince d’ancrage PA 25	6000
Balancelles avec crochets	1000
Crochets d’arrêt avec broche	3000

Pièces-jointes : Vous trouverez ci-joint à la présente lettre de consultation un détail quantitatif relatif à l’achat suscité.

Les soumissionnaires intéressés par la présente offre peuvent retirer les documents de la lettre de consultation auprès du département Achats et de la Logistique, service des Achats accompagnés du cachet de soumissionnaire.

La lettre de consultation ouverte est publiée sur le site **WEB** officiel d’Algérie Télécom «www.algeriatelecom.dz».

3- L’offre doit être présentée sous une enveloppe fermée ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention :

LETTRE DE CONSULTATION N° 54/2022
ACQUISITION ARMEMENT
« A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION AD-HOC »

4- Exigences des soumissionnaires.

- 4/1-** Copie du registre de commerce électronique.
- 4/2-** Copie de la carte d’immatriculation fiscale.
- 4/3-** Détail quantitatif et estimatif bien renseigné ; daté, signé et cacheté.
- 4/4-** Lettre de consultation datée, signé et cacheté.

La Durée de préparation des offres est fixée à cinq (05) jours.

6- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 30 jours à compter de la date limite de dépôt

7- L’heure de dépôt des offres est fixée de 08h00 jusqu’à 14h00 correspondant au dernier jour de la préparation des offres.

8- L’ouverture et l’évaluation des offres auront lieu le jour même du dépôt des offres sans la présence des soumissionnaires à l’adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Blida sise :
Route nationale Ouled Yaich Blida

9- La lettre consultation portant l'acquisition armement, sera attribuée au soumissionnaire correspondant aux critères d'évaluation suivants :

9-1- note financière (NF) : note maximale 80 points

La note financière « NF » est fixée à **80 points** et sera attribuée à l'offre financière la moins-disante.

Les autres offres recevront une note calculée sur la base de la formule suivante :

Montant de l'offre la moins-disante

$$\text{NF} = 80 \text{ points} \times \frac{\text{Montant de l'offre la moins-disante}}{\text{Montant de l'offre considérée}}$$

Montant de l'offre considérée

9/2- notes délai de livraison (nd) : note maximale 20 points

La note du délai « nd » est fixée à **20 points**. Le soumissionnaire ayant un délai de livraison le plus court (dc) se verra attribuer la note complète, les autres se verront attribuer une note inversement proportionnelle et calculée de la manière suivante :

Délai le plus court

$$\text{ND} = 20 \text{ points} \times \frac{\text{Délai le plus court}}{\text{Délai du soumissionnaire}}$$

Délai du soumissionnaire

Note globale (NG)= note financière (NF) + note délai (ND) .

10- Afin de définir ses exigences en matière de qualité et de conformité au besoin exprimé, lors de dépôt des offres, les soumissionnaires doivent remettre des échantillons relatifs à l'objet de la présente lettre de consultation.

Les échantillons serviront pour assurer la conformité des fournitures aux spécifications exigées. Ils resteront à la disposition d'Algérie Télécom pendant la période d'évaluation. À l'issue de cette période, Algérie Télécom invitera, par écrit, les soumissionnaires à récupérer leurs échantillons contre décharge revêtue de son cachet et de sa signature.

Fait à Blida le :

LE SOUMISSIONNAIRE

LE DIRECTEUR